



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/16178  
22 novembre 1983  
ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE DATEE DU 22 NOVEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA  
FRANCE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Conformément à l'Article 35 de la Charte des Nations Unies et à  
l'article 2 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur  
de vous prier de bien vouloir réunir d'urgence le Conseil de sécurité aux fins  
d'examiner la situation au Nord-Liban.

(Signé) Luc de la BARRE de NANTES

-----

UN LIBRARY

NOV 24 1983

UN/SA 0012345